

Revitalisation du centre-ville de Magog Plans et devis et expertises complémentaires

Magog, le 6 octobre 2016 – La Ville de Magog a confié, le 6 septembre dernier, un mandat à la firme Pluritec ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis reliés aux travaux de revitalisation du centre-ville. Afin de couvrir les divers volets du projet, la firme travaillera en étroite collaboration avec Groupe Bc2, une firme d'architectes-paysagistes et avec Patrimoine Expert, une entreprise spécialisée en archéologie.

Dans le cadre de ce mandat, Pluritec ingénieurs-conseils et ses collaborateurs devront procéder à des expertises complémentaires au centre-ville au cours des prochaines semaines, ce qui leur permettra de compléter les informations nécessaires à la réalisation de cet exercice complexe. Ainsi, des travaux de forage, un relevé topographique et un relevé vidéo extérieur des bâtiments sont prévus. Au cours de cette période, certaines cases de stationnement seront momentanément inaccessibles. Une signalisation adéquate sera installée et l'accessibilité aux commerces pour les clients et pour les fournisseurs sera maintenue.

Inventaire archéologique

À la suite des résultats de l'étude de potentiel archéologique menée au printemps dans le secteur du centre-ville, la Ville doit procéder à un inventaire archéologique, notamment sur la rue Principale Ouest et dans le parc des Braves. Ces travaux devraient commencer au cours de la semaine du 31 octobre et se terminer à la fin novembre. Certaines cases de stationnement seront momentanément inaccessibles pendant cette période. Une signalisation adéquate sera installée et l'accessibilité aux commerces sera maintenue.

M^{me} Diane Pelletier, conseillère municipale et coprésidente du Comité de revitalisation du centre-ville explique que « les archéologues devront creuser des tranchées à divers endroits afin de vérifier si on retrouve des éléments ayant une réelle valeur archéologique qui pourraient justifier des fouilles archéologiques plus poussées. S'il y a lieu, nous évaluerons les différentes manières d'exploiter ces découvertes et d'en faire profiter le public. »

Inventaire des services domestiques sur la rue Principale

Une lettre d'information a récemment été envoyée aux propriétaires et commerçants de la rue Principale afin de leur expliquer qu'un inventaire de certaines installations de chaque bâtiment, soit la plomberie et les entrées électriques, sera réalisé. Ils seront contactés au cours des prochaines semaines afin de planifier une visite des sous-sols par un spécialiste en la matière.



La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, a tenu à préciser que « la planification d'un projet d'une telle ampleur est essentielle et que l'élaboration des plans et devis est une étape cruciale. Étant donné qu'un de nos objectifs est de minimiser les impacts négatifs des travaux sur les commerçants, les résidents et les utilisateurs, plus les plans et devis seront précis et détaillés, moins il y aura d'imprévus et de mauvaises surprises. Du même coup, nous souhaitons éviter autant que possible les dépassements budgétaires lors de la réalisation de ce chantier qui doit débiter en 2018. » Elle a aussi rassuré les organisateurs d'événements et la population sur le fait que les activités prévues au centre-ville pendant cette période ne seront pas perturbées.

La coordonnatrice Rue Principale, M^{me} Fannie Chapdelaine, invite les commerçants, propriétaires de bâtiments et la population à communiquer avec elle pour toute question concernant cette démarche, au revitalisation@ville.magog.qc.ca ou au 819 843-3333, poste 584 et à suivre la page Facebook à l'adresse : facebook.com/RCVMagog.



- 30 -

Source : Division des communications
Ville de Magog
819 843-6501

Information : M^{me} Fannie Chapdelaine
Coordonnatrice Rue Principale
Ville de Magog
819 843-3333, poste 584

